

Membres	15
Présents	10
Représentés	2
Votants	10
Exprimés	12
- Pour	12
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20250923-2025-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

DELIBERATION N° 2025-34**Séance du 23 Septembre 2025****Objet : Choix du gérant pour le multiservices**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures quinze minutes,
 Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 11 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, CHARBONNEL Jean-Loup, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE Patrick, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie
Absent(s) ayant donné pouvoir : MAZEAU Mireille à AGNOUX Marie-Thérèse, SOULIER Daniel à LE MIGNON Marie-Pierre
Absent(e)s : CAUDIE Christelle, GRANCHER Isabelle, SABEAU Fabrice
Secrétaire de séance : RIVIERE Patrice

Madame la Maire rappelle à l'assemblée les candidatures reçues pour la gérance du multiservices.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- Retenir la candidature de Monsieur et Madame VAN HECKE Michel.
- Autorise Madame la Maire à signer tous documents nécessaires afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
 Marie-Pierre LE MIGNON

